

LE TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE : ACTEUR DU PLEIN ESSOR DU MILIEU MUSÉAL QUÉBÉCOIS

1er mai 2016

Mémoire présenté par le département de Techniques de muséologie
du Collège Montmorency à Laval
dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle
du ministère de la Culture et des Communications du Québec

RÉSUMÉ :

Le département de Techniques de muséologie du Collège Montmorency est heureux de s'inscrire dans la présente consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec. En 1992, au moment de l'entrée en vigueur de la politique «Notre culture, notre avenir», le programme de Techniques de muséologie n'était pas encore un acteur du milieu muséal. Depuis 1997, des centaines de diplômés de ce programme d'enseignement supérieur œuvrent à titre de techniciennes et techniciens en muséologie dans l'ensemble du réseau muséal québécois. Le programme et ses nombreux diplômés ont su contribuer largement à la professionnalisation du milieu muséal en s'inscrivant activement dans la diffusion et la mise en œuvre de savoirs et savoir-faire muséologiques finement adaptés tant aux divers objets du patrimoine qu'aux institutions tout aussi diversifiées.

Le département de Techniques de muséologie croit fermement que la pluridisciplinarité de son équipe professorale ainsi que ses multiples actions sur le territoire national et à l'étranger contribuent à son expertise et à celle de ses diplômés. Afin de maintenir les standards de qualité du réseau muséal, le programme de Techniques de muséologie prépare à l'obtention du diplôme, chaque année, de nouvelles techniciennes et de nouveaux techniciens en muséologie qui participent à l'essor de la culture au Québec et hors de ses frontières.

Le Département désire rappeler, dans son mémoire, qu'il offre une formation de qualité qui appelle des emplois de qualité. Aussi, dans l'esprit de poursuivre la professionnalisation du milieu muséal, il est requis d'améliorer les conditions socioéconomiques des techniciens en muséologie en plus d'accroître le nombre de postes stables dans les institutions muséales, tant dans les centres urbains que dans les régions. La politique muséale «Vivre autrement... la ligne du temps» (2000) ainsi que le rapport du groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal «Entre mémoire et devenir» (2013), entre autres, offrent des analyses et orientations toujours d'actualité qui pourraient guider des actions en faveur du maintien de cette professionnalisation du réseau muséal.

LE TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE : ACTEUR DU PLEIN ESSOR DU MILIEU MUSÉAL QUÉBÉCOIS

« ... on note l'importance de sauvegarder et de promouvoir les richesses locales, c'est-à-dire aussi bien les paysages et les patrimoines que les traditions, savoir-faire et expressions créatives et artistiques. Il s'agit bien là, semble-t-il, d'améliorer le bien-être des populations, en accordant une place plus grande à la culture. »

(Auclair, 2011, p.6)

Thèmes abordés¹ :

La formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels.
L'action et le rayonnement international.
Les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture.
Le financement des institutions culturelles.

1. LE DÉPARTEMENT DE TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE DU COLLÈGE MONTMORENCY

Le Collège Montmorency dispense depuis 1994, une formation d'études collégiales (D.E.C.) en Techniques de muséologie. Le programme, d'une durée de trois ans, est adapté aux exigences des institutions muséales. En effet, ce sont ces dernières qui, quelques années après la parution de la Politique culturelle de 1992, ont demandé la création du programme et, à toute fin pratique de la profession de technicien en muséologie, afin de répondre à des besoins précis entourant la conservation et la mise en valeur des collections patrimoniales québécoises. Les premiers techniciens en muséologie ont fait leur entrée dans le paysage culturel du Québec en 1997 et se sont depuis intégrés aux équipes de travail déjà en place, devenant graduellement indispensables.

À l'instar des différentes institutions du réseau muséal, l'équipe de professeurs du département de Techniques de muséologie se distingue par sa pluridisciplinarité : sciences naturelles, sciences humaines, gestion de projet, art et design, histoire de l'art, muséologie et restauration. Ces divers regards accompagnent les étudiants tout au long de leur 1935 heures de formation spécifique alliant de manière intégrée théorie et pratique et en abordant les grandes compétences prescrites par le programme du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche: fabriquer des éléments muséologiques, assurer la conservation préventive des collections, participer à la documentation des collections, monter des expositions et participer à la gestion de projets muséologiques. La formation disciplinaire est habilement complétée par une formation générale de qualité.

¹ Thèmes provenant du Cahier de consultation (MCCQ, 2016)

Un stage de 210 heures en milieu de travail complète le parcours. Plusieurs milieux et lieux de stages ont été explorés jusqu'à présent. Bien que la majorité des étudiantes et étudiants s'intègrent à des institutions du territoire québécois (Montréal et ses environs, mais aussi le Nunavik, Ouje-Bougoumou, le Saguenay-Lac-St-Jean, la Gaspésie, la Côte-Nord, le Bas-du-Fleuve, Charlevoix, les Laurentides, Lanaudière, l'Estrie, la Montérégie, l'Outaouais et la Capitale nationale) un bon nombre d'entre eux ont fait valoir leurs savoir-faire au Canada (Vancouver, Drumheller et Toronto) et dans différents pays (Népal, Sénégal, Mexique, Costa-Rica, Uruguay, Russie, Angleterre, France, Belgique, Luxembourg et États-Unis). Le haut niveau de compétence des finissants en Techniques de muséologie et la spécificité de leur formation font d'eux des acteurs recherchés et appréciés pour leur polyvalence et leur professionnalisme, ici et ailleurs.

Les cours-projets, véritables partenariats entre la classe et le musée, constituent une des approches pédagogiques privilégiée par le programme. À titre d'exemples récents de ces vingt ans de partenariats, citons la participation des étudiants à la conception et à la réalisation du mobilier et au montage de l'exposition en cours « Triologue sur l'arbre » en partenariat avec Espace pour la vie, à la Maison Frédéric-Back du Jardin botanique de Montréal, un projet de partenariat durant lequel les futurs techniciens en muséologie ont mis en pratique leurs savoirs et savoir-faire en documentation des collections et en mise en réserve à La Pulperie de Chicoutimi ainsi que des projets de collaboration avec le Musée québécois de culture populaire de Trois-Rivières, en conservation et documentation des collections. Cette forme d'enseignement concourt largement à l'excellente réputation du programme dans le monde muséal et au rayonnement de la profession, en plus de permettre aux étudiantes et étudiants d'appliquer, à l'intérieur même de leur cursus, des pratiques contribuant à la pérennité du patrimoine culturel des institutions partenaires.

Par ailleurs, le Département participe à l'initiation Festi'O'Muse où des représentants des différents programmes et niveaux d'enseignement de la muséologie au Québec, professeurs et étudiants, mettent leurs compétences en commun pour collaborer à un chantier de travail intensif dans une institution muséale² qui leur soumet des problèmes sur lesquels se pencher. Cette collaboration permet, d'une autre façon, de tisser des liens essentiels entre les professionnels de la muséologie au Québec et de mettre leurs compétences en complémentarité.

Le Département s'inscrit pleinement dans l'analyse faite par le groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal, qui remarque que de multiples collaborations se sont réalisées entre les établissements muséaux et les universités et collèges au fil des ans et que les divers groupes ont toutes les bonnes raisons d'accroître et de renforcer leur collaboration, sous une forme ou une

² Au Musée canadien de l'histoire et dans deux autres institutions muséales de l'Outaouais en 2016, Au Musée québécois de culture populaire de Trois-Rivières en 2015 et à Pointe-à-Callière, le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal en 2014

autre (Corbo, 2013, p.106). Ces collaborations contribuent à la qualité des productions des institutions muséales et à la bonne conservation des objets du patrimoine et font du département de Techniques de muséologie un acteur essentiel du réseau muséal québécois.

Les membres du Département, à titre de professionnels de la muséologie, s'inscrivent tout autant dans cette voie. En effet, nombreuses sont les collaborations avec différentes institutions à caractère muséal de Laval et de Montréal. Voici quelques exemples : conseil d'administration et comité externe de la programmation culturelle de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, comité d'acquisition du Centre d'archives de Laval, conseil d'administration de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus, comité provisoire pour la mise en place du Conseil régional de la Culture de Laval et conseil d'administration, comité-conseil de la programmation *Premier contact* du Jardin botanique de Montréal, Corporation du Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier, Comité national d'évaluation des institutions muséales, Comité national d'analyse des projets d'exposition permanente du Fonds du patrimoine culturel québécois (MCCCFQ), Colloque de la Fondation Villes et villages du patrimoine (VVAP) : *Le patrimoine virtuel* à Val-David, inventaire raisonné des biens culturels des Prêtres de Saint-Sulpice, équipe de réalisation de l'exposition permanente du nouveau pavillon d'accueil du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, etc.

Le travail par projets structurants est aussi ce qui permet au Département de mieux faire valoir son expertise sur la scène internationale avec la reconnaissance de son projet de formation. Dans cet esprit, le Département a pu se démarquer en établissant des partenariats viables dans des projets de formation académique en muséologie en Haïti. Le projet *Gestion, valorisation et conservation du patrimoine culturel haïtien : sauver la mémoire*, a d'ailleurs valu au Collège Montmorency une mention spéciale dans la catégorie *Rayonnement international* des *Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec* en 2013. En écho à cela, le département de Techniques de muséologie a récemment été approché par un organisme de la Guadeloupe, relevant du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, afin de développer un partenariat nécessitant l'expertise de nos étudiants et dont le but est la mise en valeur du patrimoine archéologique sous-marin du pays. Voilà qu'un programme de formation développé pour répondre aux besoins de l'ensemble du territoire québécois il y a une vingtaine d'année, est maintenant reconnu et sollicité de par le monde. Dans la foulée de ces interventions et du désir du département de faire rayonner à l'international l'expertise muséologique québécoise et les compétences des techniciens en muséologie formés au Collège Montmorency, une délégation sera présente à la conférence internationale du Conseil international des musées se tenant à Milan en juillet 2016 et ayant pour thème *Musées et paysages culturels*. Une présence au salon des exposants et une conférence donnée par des professeurs du Département seront au programme de l'évènement afin de promouvoir la formation de techniciens en muséologie, formation unique en son genre dans l'univers académique de la muséologie.

Parallèlement à cela, le Département est soucieux d'aller de l'avant et d'explorer les nouvelles approches et réalités des musées d'aujourd'hui, afin de les intégrer dans la formation des futurs techniciens en muséologie. Le Département a, à cet effet, participé à une formation internationale novatrice sur le patrimoine virtuel donnée par V-Must, en collaboration avec l'International Center for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property à Paestum, en Italie. Un membre du Département a de plus dirigé une publication, *Musée et patrimoine numérique*³, qui fait le point sur les nouvelles pratiques numériques des musées et dont l'équipe de rédaction comprend des francophones du Canada, de la France, de la Tunisie, du Cameroun, du Togo et du Burkina Faso. À ces actions s'ajoutent la participation départementale à des conférences spécialisées en muséologie numérique comme Museums and the Web et Museum Computer Network ainsi qu'une mission en Europe dans le cadre d'un projet de recherche et développement sur la muséologie numérique et la conservation et la diffusion du patrimoine immatériel.

Ces multiples exemples démontrent que le département de Techniques de muséologie s'inscrit dans l'orientation « direction le monde » de la politique muséale du Québec :

Au Québec comme ailleurs, les intervenants en muséologie doivent tenir compte des problématiques nouvelles qui émergent maintenant, tant localement que mondialement. Ils doivent s'inspirer des pratiques d'excellence instaurées dans plusieurs pays et, en même temps, comprendre les dynamiques agissantes de ce secteur. D'où l'importance de rapports bilatéraux et multilatéraux tant pour la diffusion de nos produits et savoirs que pour l'accueil d'événements et de produits culturels à l'échelle internationale. Nous disposons au Québec d'une somme de connaissances en muséologie tout à fait remarquable, développées à la fois par les institutions, les firmes, les consultants et les universités. Il est de plus en plus fréquent que des spécialistes d'autres pays sollicitent un transfert d'expertise, une collaboration (MCCQ, 2000, p.45).

2. LE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE

L'héritage culturel appartient à la génération actuelle; c'est à elle que les générations antérieures l'ont légué et c'est elle qui l'enrichit constamment. L'utilisation d'un bien représente la meilleure façon de le garder, d'en sauvegarder le sens, et de le transmettre de nouveau, en bon état. La protection de cet héritage culturel est d'autant plus importante que sa disparition peut revêtir un caractère irrécupérable. La perte ou la destruction d'un édifice, d'œuvres ou de documents uniques appauvrit à jamais la reconstitution d'un pan de l'histoire, le témoignage d'une époque ou la mise en valeur d'un savoir-faire ancestral (MCCQ, 1992, p.34).

Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie consiste principalement à protéger, documenter et mettre en valeur les différentes collections des institutions muséales. Sa

³ Cette publication est disponible sur Thot Cursus-Formation, un site spécialisé en formation et culture numérique.

pratique professionnelle varie, d'une part, en fonction du caractère de l'institution muséale, et d'autre part, en fonction de sa taille (Collège Montmorency, 2013, p.8).

De manière plus spécifique, les savoirs, savoir-faire et attitudes professionnelles, développés par les étudiantes et les étudiants ayant complété leurs cours disciplinaires, sont mis à l'œuvre dans des tâches telles que :

- Protéger les biens culturels en respectant les pratiques et les normes de conservation préventive.
- Participer à l'aménagement de réserves et d'espaces d'exposition.
- Effectuer le montage et le démontage d'expositions.
- Assurer le soutien technique et l'entretien des collections au cours d'une exposition.
- Effectuer la mise en réserve de biens culturels.
- Emballer et transporter des biens culturels.
- Apporter un soutien technique à la documentation et à la gestion des collections.
- Installer et entretenir les appareils de mesure des conditions environnementales.
- Participer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un projet multimédia d'exposition.
- Photographier et numériser des biens culturels.
- Participer à la gestion de projets muséologiques (devis de réalisation, plan d'urgence, etc.).
- Rechercher de l'information (appui à la documentation, conservation préventive, matériaux, etc.).

Le technicien en muséologie répond au besoin des institutions mandatées comme dépositaires du patrimoine et devant disposer des connaissances suffisantes (inventaire, politique de conservation préventive, documentation) et se doter d'outils pertinents (numérisation des collections, réserves répondant aux normes) pour pouvoir le rendre accessible adéquatement (MCCQ, 2000, p.25).

3. PROFESSIONALISATION DU MILIEU ET APPORT DU DÉPARTEMENT DE TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE

Aujourd'hui, les normes et les pratiques en vigueur dans le réseau se situent globalement parmi les meilleures de la profession et sont, pour plusieurs de nos établissements, au diapason de ceux qui se retrouvent dans les musées de la scène internationale. Nous disposons de musées où œuvrent désormais des professionnels rémunérés, formés et compétents, non seulement dans la discipline du musée (art, histoire, sciences, ethnologie, etc.), mais aussi dans les savoir-faire muséologiques qui

guident aujourd'hui les grandes fonctions que les musées doivent remplir. Toutes ces compétences sont désormais requises pour le fonctionnement optimal de ces organisations complexes que sont devenus les musées dans nos sociétés actuelles (Montpetit, 2013, p.64).

Ces propos de Raymond Montpetit, muséologue et professeur émérite du département d'histoire de l'art de l'UQÀM, sont révélateurs d'une professionnalisation accrue au sein des institutions muséales, professionnalisation à laquelle a largement participé l'arrivée sur le marché du travail des techniciennes et techniciens formés au Collège Montmorency depuis les années 1990. La formation en Techniques de muséologie a en effet eu un caractère structurant pour l'ensemble du réseau muséal en instituant cette profession. Cet état de fait ne pouvait être considéré au sein de la Politique culturelle de 1992 puisque la formation en Techniques de muséologie n'a été officiellement mise en route qu'en 1994. Depuis, le technicien en muséologie est devenu un maillon essentiel d'une équipe de travail multidisciplinaire efficace. En effet, ce diplôme d'enseignement supérieur est maintenant un pré-requis pour être embauché dans de nombreuses institutions muséales et organismes de conservation et de diffusion culturelle. Nommons quelques exemples parmi tant d'autres : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Centre canadien d'architecture, la Maison des Arts de Laval, la Cinémathèque québécoise, les Musées de la Civilisation, la Pulperie de Chicoutimi... La formation convainc également des collectionneurs, des sociétés d'État et des organisations privées d'embaucher des techniciens diplômés en muséologie : Loto-Québec, Banque nationale du Canada, Cirque du Soleil, Pacart, Cartgo, Arsenal art contemporain, etc. La demande du milieu est accrue, la formation répond toujours mieux aux attentes des employeurs et est une nécessité pour le développement du milieu selon la Société des musées du Québec. C'est d'ailleurs, ce que le Département a pu constater lors de ses récentes consultations avec le milieu muséal à l'occasion de l'évaluation et de la révision du programme de Techniques de muséologie. Le rapport sur l'Avenir du réseau muséal fait également mention à plusieurs reprises de la professionnalisation du milieu ainsi que du rôle de la formation des techniciens en muséologie qui garantit aux institutions muséales une main-d'œuvre de qualité (Corbo, 2013, p.128-129). Le département de Techniques de muséologie partage l'idée exprimée par le ministère de la Culture et des Communications dans le Cahier de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec selon laquelle «il importe de maintenir la capacité de l'État de soutenir le développement culturel avec équité, sur l'ensemble du territoire québécois, en fonction de la singularité des besoins des diverses régions, de la

métropole et de la capitale nationale» (2016, p. 23). Soucieux de son rôle de formation de la relève pour l'ensemble du territoire québécois, le Département estime crucial de profiter de toutes les occasions pour stimuler ses finissants à offrir leurs connaissances et leurs habiletés aux institutions muséales dans toutes les régions, que ce soit par le biais des stages, de projets ou de rencontres et conférences.

À l'instar de M. Montpetit (2013, p.22), le département de Techniques de muséologie considère que l'enjeu de la professionnalisation du milieu muséal, orientation de la Politique muséale du Québec (2000) visant l'expertise, est atteint. Par contre, l'enjeu de la stabilisation requiert une attention soutenue et «exige une augmentation des budgets de fonctionnement pour rendre possible de meilleurs salaires et leur progression tout au long d'une carrière».

4. STABILITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI COMME VECTEURS DE MAINTIEN DE LA PROFESSIONNALISATION

Améliorer les conditions socioéconomiques des travailleurs et travailleuses de la culture

Les volets de la chaîne culturelle identifiés en page 15 du Cahier de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec (MCCQ, 2016b) requièrent certainement une attention particulière. Si la question de la formation est au cœur des préoccupations du département de Techniques de muséologie et qu'elle nécessite une attention constante, c'est à l'enjeu des conditions socioéconomiques des travailleuses et travailleurs de la culture qu'il urge de s'attaquer.

Bien que depuis plusieurs années on note une progression intéressante au niveau de la professionnalisation du milieu pour répondre adéquatement aux nouvelles exigences, force est de constater que dans le réseau, la majorité des institutions, y compris celles qui sont soutenues au fonctionnement, œuvrent dans des conditions difficiles, avec un minimum de postes réguliers exigeant un niveau de polyvalence difficilement praticable. Nous constatons aussi que plusieurs emplois relèvent, le plus souvent, de programmes provisoires d'employabilité. (MCCQ, 2000, p.29)

Cette situation décrite dans la Politique muséale du Québec en 2000 s'avère malheureusement toujours d'actualité. Le département de Techniques de muséologie partage les valeurs d'accessibilité et d'appropriation de la culture pour toutes les citoyennes et citoyens. Aussi le partage d'une culture institutionnelle est certainement l'un des piliers sur lesquels s'appuyer pour que les techniciennes et techniciens en muséologie œuvrent à ce développement du

rapport positif du citoyen à la culture : «la muséologie [...] exige la diffusion d'une vision commune partagée par tout le personnel [...]. Elle se préoccupe de la «qualité totale» de l'expérience de visite au musée» (Montpetit, 2013, p.18).

Maintenir la professionnalisation du milieu muséal

Si la passion pour le patrimoine est certes partagée par les travailleuses et travailleurs des musées, elle ne peut à elle seule être garante du développement d'une culture institutionnelle solide. Une stabilité et de meilleures conditions en emploi faciliteront le partage de cette vision commune. Il en va de la qualité des institutions tout autant que du maintien de la professionnalisation du milieu à laquelle de nombreux acteurs ont œuvré au cours des vingt-cinq dernières années. Pour pérenniser ces acquis, le département de Techniques de muséologie réitère l'importance de l'orientation «Cap sur l'expertise» de la Politique muséale du Québec «Vivre autrement... la ligne du temps» et rappelle ces propos rédigés en 2000 :

Pour qu'une institution atteigne son plein rendement et qu'un milieu professionnel puisse se développer et évoluer, il faut compter sur une main-d'œuvre de qualité, expérimentée et stable. Ainsi, certaines institutions muséales, et plus particulièrement les lieux d'interprétation en régions, sont très touchés par le renouvellement incessant de leur main-d'œuvre. Le travail saisonnier, de bas salaires, des horaires exigeants, entre autres, ne favorisent pas la stabilité du personnel. Par ailleurs, ces institutions sont confrontées à la lourdeur associée à la gestion des emplois ponctuels et à l'accès à des programmes émanant de différents ministères ou organismes. [...] L'objectif est d'endiguer le roulement de personnel et de permettre aux travailleurs d'accéder à des postes permanents, et ce, dans de meilleures conditions. En disposant à moyen et à long terme de personnel qualifié, formé et encadré, les institutions bénéficient d'un apport supplémentaire de ressources contribuant à leur croissance et à leur excellence (p.31).

Attirer et retenir les professionnels en région

Si cette situation de précarité, de faibles conditions salariales et d'emploi liées à l'obtention de subventions ponctuelles prévaut malheureusement toujours dans de nombreuses institutions des grands centres, elle frappe encore plus durement en région. En effet, le Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal a vu juste en mentionnant dans son rapport de 2013 (p.74) l'importance de créer des mesures pour attirer et retenir les stagiaires et les jeunes professionnels en région. Chaque année, le département de Techniques de muséologie constate les obstacles que rencontrent les étudiantes et étudiants qui désirent effectuer un stage en région. Alors que de nombreux programmes de bourses existent pour appuyer financièrement les stagiaires à l'étranger, l'étudiant qui désire effectuer son stage de fin d'études sur le

territoire québécois doit souvent le faire à ses frais, devant déboursier pour un deuxième loyer temporaire, assumer les frais de transport, etc. Pourtant, le programme de Techniques de muséologie a été d'abord créé pour desservir l'ensemble des institutions muséales du territoire québécois et un programme devrait être mis en place pour faciliter, minimalement, la réalisation de stages en région. En 2012, dans le cadre d'un projet pilote, une aide financière de 1000 \$ a été octroyée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine / Direction du patrimoine et de la muséologie à deux stagiaires qui ont fait leur stage dans des musées situés en Montérégie. Malgré le fait que cette initiative ait été qualifiée de succès et de partenariat «gagnant-gagnant» par toutes les parties concernées, elle n'a malheureusement jamais été renouvelée.

Les emplois offerts à court terme dans les institutions muséales en région soulèvent les mêmes problèmes et participent soit à l'affaiblissement des conditions socioéconomiques des techniciens en muséologie, soit à l'impossibilité de retenir du personnel qualifié.

Viser la stabilité dans le modèle de financement

Les enjeux de financement stable ne pourront être écartés du renouvellement de la politique culturelle du Québec. Si la philanthropie est actuellement une voie explorée par le gouvernement du Québec afin de diversifier les sources de revenus des institutions, le département de Techniques de muséologie partage l'avis exprimé par plusieurs analystes, dont Dalcé (2014, p.7), que le caractère instable des dons ne favorise pas la mise en place de programmes structurants et que les organismes de petites tailles et les organismes régionaux ne gagnent pas dans ce modèle de financement.

Permettre un emploi de qualité suite à une formation de qualité

Subventions ponctuelles, programmes de mécénat et sous-financement des institutions ne peuvent être garants de la poursuite de la professionnalisation du milieu muséal. Le programme de Techniques de muséologie prépare à l'obtention du diplôme, chaque année, de nouvelles techniciennes et de nouveaux techniciens en muséologie qui désirent participer à l'essor de la culture au Québec et hors de ses frontières. La formation de qualité qui leur est offerte appelle des emplois de qualité et la poursuite de la professionnalisation requiert une amélioration des conditions socioéconomiques des techniciens en muséologie en plus d'un accroissement du

nombre de postes stables en institution muséale⁴, tant dans les grands centres que dans les régions.

⁴ Seulement 3520 emplois ont été recensés au Québec dans le secteur «Patrimoine et bibliothèques» en 2010 (MCCQ, 2016a, p.17).

Bibliographie

- Auclair, Elizabeth. (2011). Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. L'articulation entre culture et développement durable dans les projets de développement local. *Développement durable et territoires*, 2(2). DOI : 10.4000/developpementdurable.8946.
- Collège Montmorency. (2013). *Plan de formation. Techniques de muséologie*. Laval, Collège Montmorency, 2013.
- Corbo, C., Lacroix, L., & Lavigne, M. (2013). *Rapport du groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois. Entre mémoire et devenir*. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/consultation-publique/museologie/Rapport_reseau_museal.pdf
- Dalcé, J. (2014). *Regard critique sur la philanthropie*. Montréal, Québec : Fédération nationale des communications.
- MCCQ. (1992). *La politique culturelle du Québec. Notre culture, notre avenir*. Repéré à https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/politiqueculturelle1992_complet_ROC.pdf
- MCCQ (2000). *Politique muséale. Vivre autrement...la ligne du temps*. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/politiquemuseale.pdf>
- MCCQ. (2016a). *Renouvellement de la politique culturelle du Québec. Contexte général. Un nouveau chapitre culturel pour le Québec*. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/MCC_Contexte_general_2.pdf
- MCCQ. (2016b). *Renouvellement de la politique culturelle du Québec. Cahier de consultation. Un nouveau chapitre culturel pour le Québec*. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/RPC-CahierConsultation.pdf
- Montpetit, R. (2000). *Les musées : générateurs d'un patrimoine pour aujourd'hui*. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/montpetit.pdf>
- Montpetit, R. (2013). *Une muséologie québécoise dynamique et d'aujourd'hui : favoriser l'appropriation des collections par les publics de maintenant*. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/museologie/Etude_RMontpetit_RFinal_aout_2013.pdf